



iFIS Pharma

iFIS DM | DISPOSITIF
MÉDICAL

iFIS Séminaires

**Engagez-vous
à défendre les industries
de santé
ADHÉREZ À L'IFIS**

Adhésion 2026

Pourquoi adhérer à l'IFIS ?

Depuis plus de 50 ans, l'IFIS, association loi 1901, est fière de participer aux côtés des industriels de la santé à la lutte contre la maladie.

La mission de l'IFIS ? Accompagner et soutenir les industriels de la santé à rester des leaders dans la compétition mondiale, en apportant **les conseils** d'organisation, de préparation **aux audits et inspections**, de maintenir et développer **les compétences humaines et techniques** nécessaires au maintien des industries de santé sur le territoire national, garantissant l'indépendance sanitaire et économique de la France.

En devenant adhérent de notre association, vous démontrez votre attachement aux valeurs de l'IFIS et contribuez directement à :

1. Soutenir activement les industriels dans l'excellence des produits de santé fabriqués et/ou vendus en France.
2. Maintenir le niveau exigé en matière de qualité, sécurité et efficacité des produits de santé
3. Démontrer collectivement l'excellence des industries de santé auprès des autorités.



LES AVANTAGES ASSOCIÉS À VOTRE ADHÉSION :

- **Une remise de 10 % sur les formations interentreprises** dont les séminaires organisés par l'IFIS⁽¹⁾
- **Une remise de 5% sur les formations intra-entreprises** organisées par l'IFIS⁽²⁾

⁽¹⁾ à l'exclusion des ateliers et des journées spéciales, ainsi qu'aux outils multimédias

⁽²⁾ hors accord cadre ayant pu être établi avec l'entreprise adhérente. À l'exclusion des programmes sur mesure hors catalogue

Cette adhésion est exclusivement réservée aux industriels de la santé qui conçoivent, créent, fabriquent, exploitent, commercialisent, importent et/ou distribuent des produits de santé.

Adhésion 2026

Quelles actions proposées par l'IFIS ?

SÉMINAIRES, ATELIERS ET DES RENCONTRES RÉGULIÈRES AVEC LES AUTORITÉS DE SANTÉ ANSM, HAS, CEPS, DGS

Toute l'actualité traitée par des experts de haut niveau avec priorité aux retours d'expériences et au point de vue des autorités référentes pour une mise en pratique immédiate.

À venir :

- Atelier : [7^{èmes} Journées de la Qualité Pharmaceutique \(JQP26\)](#) - les 21 & 22 janvier 2026
- Séminaire : [22^{èmes} Journées Droit de la Santé et du Médicament \(22JDSM\)](#) - les 5 & 6 février 2026

DES PRESTATIONS DE CONSEIL RÉPONDANT AUX BESOINS DES INDUSTRIELS

- Réalisation d'**audits internes et externes**
- Accompagnement pré et post-inspection
- Appui technique et réglementaire pour vos projets critiques (réécriture, étude documentaire, consultation, etc.)
- Diagnostic qualité et compliance sur site ou à distance
- Accompagnement de vos talents juniors ou en transition avec un expert
- Renfort d'équipe externalisé rapide et efficace
- Garantie d'un recrutement de profils qualifiés, formés et accompagnés
- Optimisation de l'organisation et de la gestion
- Développement des soft skills et posture professionnelle

DES FORMATIONS POUR LES COLLABORATEURS AGISSANT AU SEIN DES DÉPARTEMENTS

- Site exploitant : affaires pharmaceutiques, pharmacovigilance, assurance qualité exploitant, affaires juridiques, médicales, économiques, promotion et marketing...
- Site fabricant : BPF, audits et inspections, galénique, assurance qualité fabricant
- Site de distribution : BPF
- Entreprise du DM : réglementation, qualité, commercialisation

TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS RÉPONDEZ AUX NOUVEAUX ENJEUX DE L'INDUSTRIE

- **RSE** : l'intégration de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est devenue un levier incontournable pour renforcer la performance globale de vos équipes et l'image de votre entreprise.
- **Numérique & IA** : l'évolution technologique ne cesse de prendre de l'ampleur, affectant toutes les facettes des industries, notamment celle de la santé. Il devient nécessaire pour les professionnels de continuer à se former pour rester compétitifs et performants.

EXCLUSIVITÉ IFIS

Gestion DPC et certification pour simplifier les processus RH et alléger les responsabilités des Pharmaciens Responsables. Contactez Benjamin BOUCHET : b.bouchet@ifis.fr

Une approche pédagogique avec des e-learning, des formations présentielles, distancielles synchrones, des formations en **interentreprise**, en **intra-entreprise**, et surtout des méthodes pédagogiques exclusives, mises au point dans le laboratoire de recherche pédagogique de l'IFIS – IfisLab, avec des jeux pédagogiques innovants pour engager l'apprenant...

Adhésion 2026

rejoignez notre réseau

L'adhésion d'une entreprise (ou d'un groupe) s'entend du **1^{er} janvier de l'année d'appel de cotisation** jusqu'au **31 décembre** de la même année.

Le versement de la cotisation pour l'année 2026 devra parvenir à l'IFIS avant le 31 janvier 2026.

Au-delà de cette date, nous vous rappelons que l'adhésion prend effet à la date du versement de la cotisation sans effet rétroactif sur les actions ayant déjà eu lieu à compter du **1^{er} janvier 2026**, et ne peut être reportée sur l'année suivante.

L'adhésion IFIS est valable pour l'ensemble des salariés de votre entreprise.

Les entreprises du médicament et des produits de santé peuvent adhérer à l'IFIS selon deux modes :

- 1. par entreprise, soit une cotisation par entité juridique.**
- 2. par groupe, soit une cotisation valant pour tous les établissements / entreprises relevant du groupe.**

Le montant de la cotisation est calculé en fonction du nombre de salariés, en France, des entités françaises, à l'exclusion des filiales et maisons mères étrangères, au **31/12/2024**.

TYPE D'ENTREPRISE	NOMBRE DE SALARIÉS EN FRANCE	MONTANT DE L'ADHÉSION
Très Petites Entreprises	< 20 salariés	500 € HT
Petites Entreprises	20 à 249 salariés	1 250 € HT
Moyennes Entreprises	250 à 499 salariés	2 500 € HT
Grandes Entreprises	500 à 900 salariés	3 500 € HT
Très Grandes Entreprises	> 1 000 salariés	5 000 € HT



Pour plus d'informations et pour télécharger le formulaire d'adhésion :

WWW.IFIS.FR

VOTRE CONTACT POUR ADHÉRER À L'IFIS



Christelle BARROSO
01 41 10 26 36
c.barroso@ifis.fr

Adhésion IFIS 2026

INFO : Remplissez ce bulletin directement via [le formulaire en ligne](#) ou remplissez le bulletin ci-dessous

JE REMPLIS LE FORMULAIRE EN LIGNE



- Cotisation pour une seule entreprise
- Cotisation pour un groupe d'entreprises

1. Raison sociale de l'entreprise (entité juridique)

Adresse :

N° SIRET :

Nom du correspondant :

Fonction du correspondant :

Téléphone : Fax :

Email :

TOTAL Nombre de salariés (se reporter au barème)

2. Raison sociale de la principale entreprise du groupe en France ou de la maison mère

Adresse :

N° SIRET :

Nom du correspondant :

Fonction du correspondant :

Téléphone : Fax :

Email :

* Seules les filiales dûment renseignées ci-après ou sur le formulaire en ligne pourront bénéficier des avantages

FILIALES*

RAISON SOCIALE	Adresse	Nombre de salariés
N° Siret :		

Si le nombre de filiales est supérieur à 6, veuillez indiquer sur papier libre les autres filiales concernées	TOTAL Nombre salariés	
	Montant total de la cotisation (se reporter au barème)	

Date :

Signature et cachet :